

Avenir de l'AVS : pas de faillite en vue : les démolisseurs du premier pilier perdent de vue qu'ils sont tous les trois nécessaires à un système de retraite durable

Autor(en): **Erard, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1839

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

revenir à une pratique plus stricte. Au Grand Conseil

soleurois, puis probablement au Tribunal fédéral de

trancher.

Avenir de l'AVS: pas de faillite en vue

Les démolisseurs du premier pilier perdent de vue qu'ils sont tous les trois nécessaires à un système de retraite durable

Lucien Erard (26 septembre 2009)

Inconséquents tous ces Cassandre qui annoncent la faillite de l'AVS d'ici 15 ou 20 ans, mais qui n'ont pas bougé un cil pour renflouer l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage en déficit depuis des années.

Inconséquents, mais aussi menteurs car leurs soi-disant calculs, fondés sur le droit actuel, ne tiennent pas suffisamment compte ni d'une augmentation possible de la croissance économique, ni d'une immigration de travailleurs étrangers qui se poursuit depuis des décennies et dont rien n'indique la fin.

Une autre faiblesse de ces prévisions tient à l'indice mixte. Les rentes sont indexées à la moyenne de l'augmentation des prix et de celle des salaires. Si l'indexation se limitait à l'évolution du coût de la vie, un taux de croissance plus élevé permettrait de financer davantage de rentiers. Mais les prévisions incluent une progression des salaires, ce qui conduit à une augmentation réelle des rentes, dont personne ne parle, et qui absorbe les ressources supplémentaires prévues.

Contrairement au deuxième pilier, dont la solidité dépend d'un marché des capitaux dont on vient de découvrir la fragilité qui est le revers de son

dynamisme potentiel, la rente AVS que l'on verse aux retraités dépend uniquement de la marche de l'économie et surtout de la pérennité du système. On doit dire aux jeunes salariés qu'ils toucheront leur AVS tant que l'économie suisse continue d'être prospère et que la génération alors active accepte de verser des cotisations ou, en d'autres termes, une petite partie du revenu national. Augmenter au besoin les cotisations AVS, ou mieux encore financer une partie des rentes par la TVA de façon à ne pas réduire la compétitivité de nos entreprises et frapper aussi les biens et services importés, n'a, au demeurant, pas du tout les mêmes conséquences en période de stagnation ou avec une croissance de l'économie – et des revenus – de 3 % par exemple.

Les retraités d'aujourd'hui ont largement financé l'AVS d'une génération qui avait peu ou pas payé de cotisations. Or on les traite de privilégiés, touchant des rentes payées par la génération actuelle qui elle ne toucherait plus rien, l'AVS n'étant plus viable. Quelqu'un peut-il vraiment imaginer que l'on va supprimer les rentes vieillesse? Pourtant certains n'hésitent pas à répéter, et ce depuis des dizaines d'années, que l'AVS court à la faillite. Donner l'impression que le

premier pilier ne survivra pas est le plus sûr moyen de démotiver ceux qui paient des cotisations!

Comment expliquer cette politique de démolition systématique? Elle est menée par ceux qui ont laissé se creuser les trous de l'assurance-invalidité et de l'assurance-chômage, espérant effrayer l'électeur et lui faire ainsi plus facilement accepter des économies sur le dos des plus défavorisés. Pour les retraites, comme il faudra bien finir par les financer, ils emploient une autre tactique: persuader ceux qui sont encore jeunes qu'ils paient pour rien. Car ces mêmes milieux sont les chantres du deuxième et du troisième pilier: avoir son propre argent pour ses vieux jours plutôt que payer à l'AVS pour les autres et devoir dépendre, au moment de sa retraite, des cotisations des actifs. La crise financière a montré combien il serait risqué de ne compter que sur son bas de laine et son deuxième pilier. Le système de répartition de l'AVS est plus solide économiquement. Il est plus sûr, à condition que tous lui fassent confiance. Mais il ne rapporte presque rien aux banques, aux assurances et aux autres institutions financières. Est-ce là l'explication?